



Poteau France Telecom sur terrain

Par **Hamon Delphine**, le **29/06/2017 à 10:29**

Bonjour,

Je me permet de vous contacter car il y a un poteau France Telecom qui empiète sur le terrain que j'ai acheté. Il s'avère qu'il se trouve juste l'entrée, ce qui va me gêner pour la cloture.

Qu'elles démarches doi-je effectuer pour obtenir un déplacement du poteau?

En vous remerciant.

Par **youris**, le **29/06/2017 à 10:49**

bonjour,

êtes-vous sur que le poteau est implanté sur votre terrain ?

vous devez vous adresser au propriétaire du poteau pour demander son déplacement, mais je crains que cela ne soit à vos frais.

salutations

Par **Hamon Delphine**, le **29/06/2017 à 11:19**

Merci pour votre réponse.

Oui en vu du bornage il est bien sur mon terrain...

Par **SUSINI Muriel**, le **29/06/2017 à 21:02**

Bonjour,

Si le déplacement du poteau est justifié (par exemple un permis de construire) le déplacement sera à la charge du propriétaire du poteau. Si ce déplacement est considéré comme "esthétique" il sera à votre charge. Dans les 2 cas, contactez FT pour avoir une réponse et éventuellement un devis.

Cordialement

Par **Hamon Delphine**, le **30/06/2017** à **09:54**

Merci pour votre réponse! Je vais les contacter et voir ce qu'ils me diront.